



Ferrandière
Maisons-Neuves



Perrallière
Grandclément



Gratte-Ciel
Dedieu
Charmettes

Compte-rendu des réunions des 18 septembre et 18 octobre 2019

Participants

Jacques Simard et Laurent Legendre – Conseil de quartier Perrallière Grandclément
Pascal Primet, Elios Altissen, Brigitte Badina – Conseil de quartier Ferrandière Maisons-Neuves

Conseil de quartier Gratte-ciel, Dedieu, Charmettes : excusés

Rappel du contexte et des objectifs de cette réunion

A l'issue des réunions organisées par le Sytral dans le cadre de la concertation préalable concernant le prolongement du tram T6, des membres des conseils de quartier ont proposé de travailler ensemble afin de participer de façon constructive à l'arrivée de cette infrastructure au sein de Villeurbanne, en ayant une vision partagée et dépassant le simple périmètre de leur quartier.

Il ne s'agit pas, au cours des réflexions que nous souhaitons mener conjointement, de revenir sur le tracé du T6 prolongé. En effet, le tracé n'est pas encore officiellement arrêté, le bilan de la concertation n'étant pas encore tiré.

La présidente du Sytral tout comme les élus de Villeurbanne ont insisté à plusieurs reprises sur l'importance de dialoguer avec les usagers/habitants/conseils de quartier, en particulier en matière d'insertion urbaine du futur T6 prolongé.

Nous souhaitons donc réfléchir conjointement pour contribuer à la réalisation de ce projet

- en exprimant nos attentes et besoins en nous appuyant sur notre connaissance des quartiers traversés,
- en faisant des propositions sur certains points qui nous semblent devoir faire l'objet d'attentions particulières,
- en attirant l'attention de la maîtrise d'ouvrage sur des aménagements récents ou moins dont l'intégration urbaine nous interroge.

Nous avons d'ailleurs enfourché nos vélos pour suivre le tracé du T6 déjà réalisé, mais aussi des réalisations plus anciennes.

Nous demandons à ce que les engagements pris par les élus (Ville et Sytral) sur les dialogues à venir soient tenus.

Parmi les propositions qui suivent, certaines relèvent particulièrement de notre « domaine de compétence » (points 1 à 4)

1. La végétalisation

Les derniers épisodes de canicule, dont on sait qu'ils seront encore plus fréquents dans le futur, nous poussent à exiger un effort particulier en matière de végétalisation et plus particulièrement de plantation d'arbres le long du tracé.

Il nous semble essentiel :

- a. de conserver au maximum les arbres qui peuvent l'être du fait de leur bon état sanitaire, de leur ancienneté et donc de leur ombrage efficace.
- b. de planter des arbres partout où cela sera possible le long du tracé, en utilisant des essences variées et adaptées à l'évolution du climat et garantissant un ombrage bienfaisant, dès leur plantation (contre exemple de l'avenue Saint Exupéry).



- c. de végétaliser les pieds d'arbres, de créer des banquettes de strates basses ce qui apportera également des bienfaits en matière de récupération des eaux de pluie, d'esthétique et d'amélioration de l'ambiance urbaine. La réalisation du cours Emile Zola est ainsi un exemple à suivre. De plus, ceci permet de clairement séparer les usages piétons et vélos, ces derniers roulant parfois rapidement.
- d. d'engazonner les voies du tram partout où cela sera possible.



2. **L'implantation des stations**

Le tracé n'est pas encore arrêté, toutefois nous demandons à ce que l'implantation des stations fasse l'objet d'un échange avec les conseils de quartier. Ces choix doivent prendre en compte les interconnexions avec les autres lignes de TC, les réalités de terrain (vie des quartiers, équipements...) et pas seulement la vitesse commerciale du tram.

3. **Donner de la place aux piétons**

Un tram draine de nombreux voyageurs qui sont autant de piétons.

Nous demandons qu'une vigilance particulière soit apportée à leur confort de déplacement. En effet, le 1^{er} mode de déplacement en ville est la marche à pied, bien avant les transports en commun ou le vélo.

Le réaménagement de façade à façade qui sera réalisé doit garantir des cheminements confortables, lisibles et sûrs (largeur, dénivelée, traversées...). Le tram ne doit pas créer une fracture entre les rives des voiries le long du tracé.

Là encore l'exemple du cours Emile Zola peut être inspirant, son réaménagement ayant entraîné une fréquentation piétonne beaucoup plus importante.

4. **Les vélos**

Les déplacements vélos doivent être lisibles et sécurisés, et des arceaux régulièrement disposés le long du tracé du T6, mais pas au détriment des piétons.



Il nous semblerait enrichissant que des temps d'échanges avec Sytral, Ville, Métropole et représentants des cyclistes, des piétons et PMR soient organisés pour que des solutions puissent être imaginées sur d'éventuels points durs.

5. **L'insertion urbaine**

Quel que soit le tracé qui sera finalement retenu, le T6 devra emprunter des voies étroites (Florian, Verlaine, Billon..).

Parmi nos inquiétudes :

- l'impact négatif sur la vie des voies empruntées par le tram (éviter l'effet rue de Marseille). En effet quelle place restera-t-il aux piétons une fois le tram inséré, la voie de desserte des parkings créée ???



- les nuisances sonores générées par le passage du tram (horaires matinaux, grincements importants dans les courbes que l'on constate sur les aménagements déjà réalisés...).

6. **L'impact sur le plan de circulation automobile**

L'arrivée du tram T6 va nécessairement entraîner des évolutions du plan de circulation.

Les réflexions devraient être partagées – voire testées – avec les conseils de quartier pour que la vision terrain/vécu puisse enrichir les projets en cours de construction (certaines solutions imaginées depuis un logiciel de dessin s'avèrent peu compréhensibles sur le terrain – débouché sur la place Grandclément depuis le cours Tolstoj).

De même certaines rues deviendront particulièrement attractives pour échapper au tram. Ceci doit être anticipé et des aménagements réalisés pour garantir la sécurité des usagers/riverains de ces voiries.

7. **L'impact du tram sur l'organisation du réseau TC actuel**

Le tram T6 sera une ligne forte, importante pour notre ville. Toutefois, la très probable réorganisation de certains tracés de bus qui en résultera devra se faire en dialogue avec les usagers et les conseils de quartier afin qu'un maillage suffisant soit maintenu.

8. **Les matériaux/matériels mis en œuvre**

Ces sujets sont du domaine de compétence des techniciens. Toutefois, nous demandons que les matériaux utilisés soient résistants, faciles d'entretien/réparables, et qu'ils soient compatibles avec la lutte contre les îlots

de chaleur urbains. Des revêtements clairs nous semblent donc à privilégier. Des échantillons pourraient permettre de tester la réalité des qualités avancées par les concepteurs/entreprises. De même les éclairages doivent être respectueux de l'environnement.

Enfin, nous souhaitons que soient organisées, comme proposé par le Sytral et les élus de Villeurbanne, des visites à pied de préférence sur le tracé qui sera soumis à l'enquête publique afin de contribuer en ayant une connaissance plus fine des différents lieux (et en mobilisant d'autres CQ/associations si besoin).

Prochaine réunion
Mercredi 20 novembre à 18 h 30
Local du CQ Perralière Grandclément
74 rue Léon Blum – 69100 Villeurbanne

Cette réunion se tiendra en présence de

- M Jean-Paul Brett, maire de Villeurbanne,
- Mme Laura Gandolfi et M Alain Brissard, adjoints de quartiers
- une personne du Sytral.